

DES STRATAGÈMES DÉNONCÉS PAR LA CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge canadienne tient à informer le public des activités frauduleuses suivantes liées à la pandémie de COVID-19 :

Offre de masques gratuits

Une offre frauduleuse de masques circule présentement par message texte, par courriel et sur les réseaux sociaux. En se faisant passer pour la Croix-Rouge, l'auteur du message offre de vendre ou de donner des masques en échange du paiement des frais de livraison. Cette offre n'est pas valide et constitue une fraude. La Croix-Rouge incite tous ceux qui reçoivent ce message à le supprimer immédiatement. Il ne faut en aucun cas répondre à ce message ou cliquer sur le lien. [Pour en savoir plus](#)

Sollicitation porte-à-porte

Veillez noter que la Croix-Rouge canadienne a suspendu ses activités de sollicitation porte-à-porte depuis le 16 mars. Aucune sollicitation porte-à-porte n'est faite au nom de la Croix-Rouge canadienne pendant la pandémie de COVID-19.

Renseignements personnels

Les personnes admissibles à de l'aide financière n'ont PAS à fournir leurs renseignements bancaires pour recevoir les fonds auxquels elles ont droit. La Croix-Rouge canadienne n'a pas besoin de ces détails et ne demande aucun numéro de carte de crédit ni autre mode de paiement pour distribuer l'assistance prévue.

La Croix-Rouge encourage également le public à se renseigner auprès de sources fiables, comme le site web du gouvernement du Canada, pour en savoir plus sur [la prévention de la fraude](#) et les dernières nouvelles au sujet de la [COVID-19](#).

Si vous pensez être victime de fraude, veuillez en informer votre service de police local.

Remonter à la source

La désinformation peut être très dangereuse lors d'une épidémie ou d'une urgence. Assurez-vous de vous informer auprès de sources fiables, comme l'Agence de la santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la Santé. Les médias sociaux ne constituent pas une source d'information fiable. La Croix-Rouge encourage le public à se tenir au fait de la situation et à toujours consulter la source mentionnée directement pour s'assurer de la crédibilité de l'information.

Conseils:

- Ne donnez jamais vos renseignements personnels ou financiers lors de la réception d'un appel, d'un message texte ou d'un courriel non sollicité. N'ouvrez aucune pièce jointe, Ne cliquez sur aucun lien;
- Vérifiez l'authenticité de la demande qui vous est adressée dans toutes vos communications :
- Prenez le temps d'effectuer les vérifications. Ne pas rappeler dans l'immédiat.
- Ne supposez jamais que le numéro de téléphone qui apparaît sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs ont recours à des logiciels ou à des applications pour tromper leurs victimes.
- Retrouvez le numéro de téléphone officiel de « l'organisation » qui vous a contacté sur un relevé officiel ou sur un site Web sécurisé (débutant par « https:// »).
- Méfiez-vous si on vous demande de payer des frais par courriel, par téléphone ou par message texte. N'envoyez jamais d'argent à quelqu'un, avant d'avoir effectué une vérification diligente